



Amnesty International et les réfugiés

Ce que demande Amnesty International

Le but de nos actions est de dénoncer les violations des droits des réfugiés et des migrants et de faire valoir ces droits en toutes circonstances. Pour les faire respecter, nous appelons les autorités :

- À respecter leur obligation de solidarité en accueillant les personnes réfugiées et en venant en aide aux pays qui en accueillent le plus grand nombre
- À mettre en place des mécanismes de surveillance pour que les droits des migrants et des réfugiés soient protégés dans le cadre des opérations et mécanismes de contrôle des migrations
- À veiller à ce que toute personne puisse avoir accès au droit de solliciter l'asile et que nul ne soit renvoyé dans son pays d'origine quand il risque d'y subir de graves atteintes aux droits humains
- À agir pour que les réfugiés puissent avoir accès, sans discrimination, à un travail, à un logement, à l'éducation et à la santé.

À savoir ...

Textes de référence

- La Convention de Genève relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951.
- Le Protocole de New York relatif au statut des réfugiés (1967).
- La Convention de l'OUA (1969).
- La Déclaration universelle des droits de l'homme, articles 13 et 14 (1948).
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966).
- La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950).
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984).
- La Convention internationale relative aux droits de l'enfant, article 22 (1989).

Structure AIF

Programme Protection des populations

Cette structure met en œuvre la mission d'Amnesty International sur la question des personnes réfugiées et migrantes : elle conduit des actions pour que soient respectés les droits des personnes réfugiées ou migrantes dans le monde, en Europe et en France, notamment par une sensibilisation du public. La commission Personnes déracinées anime un réseau de relais militants en France et est associée à la réflexion sur le travail en faveur des personnes déracinées.

Où en est-on en 2019 ?

- **Libye/Méditerranée** : Plus de 18400 personnes migrantes et réfugiées sont mortes ou ont disparu en mer Méditerranée depuis 2014. Plusieurs milliers de femmes, d'hommes et d'enfants sont encore prisonniers des centres de détention en Libye, où ils subissent de graves violations de leurs droits y compris l'exploitation, la torture, les viols et les exécutions sommaires.
- **Criminalisation de la solidarité** : De nombreuses personnes solidaires ont été poursuivies pour avoir apporté leur aide à des personnes migrantes ou réfugiées, notamment à la frontière franco-italienne. Les ONG réalisant des sauvetages en mer Méditerranée ont été stigmatisées, alors qu'elles ont sauvé des milliers de vies. Ainsi, en juin 2019, Carola Rackete, capitaine du Sea-Watch 3, a forcé le blocus italien pour tenter de débarquer les 43 migrants secourus au large de la Libye. Les autorités italiennes l'ont arrêtée, elle risque 15 ans de prison.
- **Loi asile et immigration** : Adoptée le 11 septembre 2018, la loi par l'Assemblée nationale. Cette loi complique les choses pour les réfugiés en restreignant les droits de recours contre une réponse négative à une demande d'asile.

Public visé

En maternelle, pour la sensibilisation à l'accueil de l'autre, on peut partir de lectures d'albums puis, éventuellement, de cas relevés dans le quartier.

En primaire, même approche que pour la maternelle, mais on peut aussi aborder plus directement de façon thématique la violence au XXI^{ème} siècle. La notion de dignité humaine peut être illustrée par des exemples.

Au collège et au lycée, les entrées par les programmes sont très faciles, que ce soit dans le cadre de l'histoire, de l'enseignement moral et civique (EMC), de la littérature, des langues, de la philosophie, de l'histoire de l'art.

Thèmes possibles

- Les migrations forcées au fil de l'histoire.
- La diversité multiple des motifs des migrations forcées : danger de mort, tortures, mauvais traitements, détention arbitraire, justice expéditive, mariage forcé, impossibilité de pratiquer sa religion, de faire état de son orientation sexuelle, famine...
- Les populations les plus touchées.
- Les problèmes rencontrés par un demandeur d'asile : pour partir, pendant le voyage, pour être accepté par un autre pays, l'obtention du statut de réfugié, les difficultés pour reconstruire sa vie une fois protégé...
- Le problème des réfugiés dits « climatiques » prend et prendra de plus en plus d'ampleur avec le réchauffement climatique. C'est un défi pour un avenir proche.
- La situation des réfugiés en France, en Europe...

Propositions d'activités

Avec les petits, entre 5 et 9 ans

- Faire des équipes de deux ou trois enfants.
- Distribuer à chaque équipe une liasse d'images qui représentent des situations où les droits humains sont respectés ou bien bafoués.
- Leur demander de les classer en faisant deux tas : respecté/bafoué (après avoir expliqué ce mot).
- Faire trouver à chaque équipe des droits qui, selon elle, devraient être ceux de toute personne (manger chaque jour, un toit, la santé, l'école, des copains...).
- Discussion commune autour d'un paquet d'images. Les enfants connaissent-ils des gens dont la situation correspondrait aux images ? Ont-ils entendu parler de droits bafoués dans la ville, le quartier ? On arrivera par faire exprimer la notion du besoin d'être accepté et respecté.

Jeu de rôle

Deux situations

On partage les enfants en deux groupes.

• Situation 1 :

Chaque soir, vous rentrez chez vous en voiture avec vos parents.

C'est l'hiver et ce jour-là, les voitures du groupe 1 ne démarrent pas (panne, moteur trop froid...). La ou les familles se retrouvent dans le froid et la nuit sans savoir comment rentrer chez eux. Les autres sont dans leur voiture, prêts à partir.

• Jouer la scène

- Discussion : en petits groupes, ce que les acteurs ont fait, ce qu'on en pense, ce qu'on aurait pu faire d'autre. Puis échange entre les groupes, essayer de faire ressortir les meilleures idées sur les causes de cette inégalité. Imaginer les situations des différentes familles et chercher des solutions.

• Situation 2 :

À l'école, avant la sortie, les enfants apprennent par le professeur que le directeur/la directrice a reçu un coup de téléphone annonçant que le quartier de l'autre école n'a plus d'électricité ni de chauffage.

- Discussion entre les élèves. Quels effets cela aura-t-il le soir dans les maisons ? Pourquoi ce quartier et pas celui de l'autre école ? Que faire pour aider ?
- Les enfants confrontent ensuite les deux jeux auxquels ils ont participé. Ensemble, on cherche alors ce qui cause les inégalités, ce qui peut les réduire.

Travail avec le film d'animation « Une girafe sous la pluie » (voir la rubrique « Documentation »)

Le DVD est accompagné d'une série d'exercices qui permettront la découverte de la notion de réfugié.

Entre 9 et 12 ans

Activité à partir d'images (les mêmes que pour les petits)

Les répartir par petits groupes. Faire dire ou écrire à chaque groupe les droits qui, selon lui, devraient être ceux de toute personne (manger chaque jour, un toit, la sécurité, la santé, moins de violences, l'école...), pour arriver à exprimer le besoin d'être accepté et respecté.

Avec ces enfants, on peut parler directement des réfugiés et des migrants en analysant leurs situations dans les pays comme la France. En s'inspirant de cas connus, des infos, des rencontres de chacun, amener les enfants à réfléchir sur la difficulté d'être un migrant, un réfugié, surtout sur le plan des droits.

Lecture d'une histoire dans laquelle ces droits ne sont pas assurés

Elle peut être créée par l'animateur pour l'occasion.

Dans le livre *Les enfants du monde racontent*, (voir « Documentation ») on peut choisir :

- *Je suis une réfugiée* : une famille dans un camp de réfugiés au Darfour (p.44).
- *Je rêvais d'une terre d'asile*, (p.48).

Discussion autour de cette histoire, en faisant ressortir les manques.

« Et si c'était toi ? »

Le but est de faire réfléchir, sensibiliser les participants aux enjeux de l'exil et aux choix (ou aux non-choix) que doivent faire les réfugiés pour atteindre l'Europe et à l'accueil des réfugiés en France. Voir : <https://www.amnesty.fr/education-droits-refugies-migrants-asile>

Avec les 12-16 ans

Mots à définir

- Choisir quelques mots ou tous les mots dans la liste suivante : demandeur d'asile, migrant irrégulier, réfugié, déplacé interne, apatride, clandestin, débouté, victime de la traite, immigré, travailleur migrant, expulsé, refoulé, détention, rétention. Au niveau collège, il est préférable de se limiter à 3 ou 4 mots.
- Donner aux jeunes, réunis en petits groupes, la liste et les définitions correspondantes. Leur demander d'associer les mots à leur définition.
- Faire une restitution collective en donnant les principaux éléments de la définition du mot. Citer chaque fois que cela est possible le texte juridique de référence qui garantit les droits de ces personnes.
- Il y a aussi la possibilité de faire rechercher la définition des mots sur Internet.
- Quand les différences sont précisées, voir quelles différences de statut cela implique, quelles facilités/difficultés dans la vie quotidienne. Chercher dans les médias quels mots sont utilisés et comment ils sont présentés (en bien, en mal, indifférent...).
- Quelle attitude ont les États, la France en particulier face à chaque catégorie ? Et les citoyens ? Faire une synthèse de ces recherches.

Débat : Activité sur les idées reçues - méthode du 6/6 (voir fiche « Méthodes »)

Objectif : recueillir des idées reçues, les discuter, les remettre en question.

- Demander aux jeunes de récolter des idées reçues sur les réfugiés dans leur entourage ou bien recueillir les leurs en direct. Par exemple en demandant « qu'est-ce qu'on dit autour de vous à propos des réfugiés ? Qu'évoque pour vous le mot « réfugiés » ? Les écrire au tableau ou sur une affiche.
- À partir de là, répartir les jeunes par groupes de 6, leur demander de choisir un rapporteur et un modérateur. Choisir une idée parmi celles qui sont listées et, pendant 6 minutes, chaque membre du groupe doit s'exprimer, le modérateur note les interventions. La question orientant le débat peut être : « qu'en pensez-vous ? »
- Mise en commun par les rapporteurs qui ne répètent pas ce qui a déjà été dit. On peut proposer aux rapporteurs de débattre un peu sans intervention des membres des petits groupes. L'animateur note quelques idées au tableau en les classant éventuellement.
- Même chose à propos d'une autre idée : 6 minutes en petits groupes puis les rapporteurs restituent. La synthèse peut porter sur les raisons pour lesquelles des personnes adhèrent à ces idées reçues.

En analysant les idées reçues que chacun a entendues, on amène les jeunes à ne pas les accepter d'office, à les regarder autrement. Le changement de point de vue peut entraîner une réflexion plus profonde et plus personnelle sur le rapport à l'autre. Le travail peut déboucher sur des recherches sur les pays d'origine des réfugiés, sur les différentes violations des droits de l'homme dans la vie ou dans le parcours d'un réfugié, sur les textes qui protègent les réfugiés.

Activité : « À la une : l'accueil des réfugié-e-s dans la presse et les médias »

Travail sur les informations fournies dans la presse et les médias sur l'accueil des réfugiés.

L'activité vise à accompagner le décryptage des médias et à faire prendre conscience que les mots et les images peuvent influencer notre perception de l'information et renforcer certains stéréotypes et préjugés.

Voir : <https://www.amnesty.fr/education-droits-refugies-migrants-asile>

Pour les plus grands

En plus des activités ci-dessus :

Jeu de rôle : tribunal international

- Répartir les participants en 4 groupes.
- Expliquer qu'ils seront les juges d'un tribunal international des migrations et qu'une situation de migration va leur être exposée.
- Ils devront déterminer :
 - ♦ le groupe 1 : le parcours de la personne migrante.
 - ♦ le groupe 2 : les États responsables.
 - ♦ le groupe 3 : les violations des droits de la personne migrante et le lieu de leur perpétuation.
 - ♦ le groupe 4 : les textes juridiques de référence.
- Proposer le cas d'un réfugié, à partir d'un cas de la campagne « 10 jours pour signer » par exemple, d'un article de journal, d'un récit, de la rubrique « faits » dans « Envers et contre tout », (voir sitographie)...
- Les groupes restituent leur travail :
 - ♦ le groupe 1 trace le parcours de la personne migrante sur une carte en très grand format affichée au mur.
 - ♦ le groupe 2 souligne sur la carte les États responsables, par des post-its d'une couleur.
 - ♦ le groupe 3 écrit, sur des post-its d'une autre couleur, les droits de la personne migrante qui ont été violés et les place sur la carte pour marquer le lieu de la perpétuation de ces violations.
 - ♦ le groupe 4 choisit dans la liste des textes juridiques ceux qui ont un lien avec la situation de la personne migrante et qui vont pouvoir être invoqués pour défendre ses droits, et précise quel texte protège quel droit.
- L'animateur peut alors lancer une discussion pour que le groupe détermine quelles pourraient être les actions d'Amnesty International sur cette situation.

N. B. Prévoir une carte du monde et la liste des textes juridiques.

Recherche documentaire

Voir liste de sites dans la rubrique « quelques sites ».

Objectifs

Développer des connaissances sur le thème bien sûr, mais aussi sensibiliser à la question des réfugiés et de l'asile, et faciliter la compréhension de la situation actuelle en mettant en perspective le problème tout au long de l'histoire et dans différentes zones du monde.

Un exemple

- Choisir un thème précis comme les déplacements d'enfants mineurs isolés/les pays d'accueil/les politiques restrictives de certains états/les femmes/les réfugiés climatiques/les demandeurs d'asile... etc.
- Par petits groupes, les jeunes cherchent sur Internet, dans les médias, les documents et livres... des informations sur le thème choisi et en font une synthèse.

Une production

Cette recherche peut déboucher sur un exposé, une exposition ou un débat.

Pour aller plus loin

Lecture

À tous les niveaux, lecture d'albums, de romans, de témoignages. Voir ci-dessous « Documentation ».

Lien avec les programmes scolaires

On peut se rapprocher des thèmes abordés dans la partie « études de documents » de la revue TDC n°1028 sur les réfugiés (<https://www.reseau-canope.fr/notice/tdc-n-1028-15-janvier-2012.html>) :

- En histoire, le Refuge des huguenots, l'émigration des Européens au XIX^e siècle (classe de 2^{nde}).
- En histoire et en espagnol, les réfugiés espagnols en France en 1939 (la retirada).
- En géographie, les migrations climatiques et les déplacements de population dus aux conflits dans la région des Grands Lacs en Afrique.
- En littérature, autour d'un auteur : par exemple Stefan Zweig et l'exil, Victor Hugo.
- En histoire et EMC (enseignement moral et civique) : les textes et les aspects juridiques, avec l'évolution du droit d'asile, les femmes réfugiées.
- En art : photos de Salgado.

Action personnelle

- Inviter à écrire des lettres aux dirigeants des pays qui renvoient des demandeurs d'asile dans leurs pays.
- Inviter des associations, AIF, Cimade, Médecins sans frontières..., pour organiser des débats sur ce thème.
- Prendre contact avec un centre d'accueil pour demandeurs d'asile proche de l'établissement / dans la ville
- Organiser des points d'information dans l'établissement.

Documentation

- *Koko au pays des toutous*, de Jean-Benoît Meybeck - Éditions Des ronds dans l'O - 2016. un livre pour enfants expliquant les enjeux et le parcours des migrants.
- *Réfugiés*. Un scandale planétaire. Dix propositions pour sortir de l'impasse.- AI/Autrement. 2012.
- *Les réfugiés*. TDC n°1028 du 15 janvier 2012. Réseau CANOPE ; www.reseau-canope.fr/notice/tdc-n-1028-15-janvier-2012.html (en partenariat avec AIF et UNHCR).
- *Au-delà des chiffres*. Coffret didactique pour améliorer la connaissance des jeunes sur la migration et à l'asile dans l'Union européenne - produit par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) et le HCR. Avec manuel pour l'enseignant
- *De Kaboul à Calais - L'incroyable périple d'un jeune Afghan*. Wali Mohammadi.- Éditions : R. Laffont. 2009.
- *Les enfants du monde racontent*. A-M.Thomazeau, A. Graveau ill.- Éditions de la Martinière. 2011.
- *Les migrants*. Mariana Chiesa Mateos.- Paris : Sorbier, 2010. - ill. couleur ; 20 x 20 cm. - (Les ethniques).
- *Paroles clandestines : les migrants illégaux en France*. Virginie Lydie.- Paris : Syros jeunesse, 2008. - 128 p. ill. noir et blanc ; 21 x 12 cm.
- *Un travailleur immigré raconte ses aventures*. Mendès, Carfa- L'Harmattan. 2010.
- *15 ans, clandestine le journal d'une enfant sans-papiers*. Loriane K.- J'ai lu. 2010.
- *Là où vont nos pères*. Shaun Tan. B.D. - Dargaud Édition 2007.
- *Immigrants*. 13 témoignages, 13 auteurs de BD et 6 historiens.- Collectif. Récits de Dabitch Christophe. Futuropolis. 2010.
- *Une Girafe sous la pluie*. Film d'animation de Pascale Hecquet (12mn40), 2007. Court métrage. <https://www.youtube.com/watch?v=b16o6k-jR74>
- *Libre*. Documentaire de Michel Toesca, septembre 2018.
- *Hope*. Film de Boris Lojkind (92mn), France 2014.
- *Europa Inch'Allah !* Stephanos Mangriotis, postface de Laurence Pillant. Éditions Images plurielles, 2011.

Quelques sites

- Amnesty.fr :
 - ♦ nos combats <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants>
 - ♦ La page Education du site : <https://www.amnesty.fr/education-droits-refugies-migrants-asile> Voir notamment la vidéo «Voir pour comprendre»

Organisations non gouvernementales

- Cimade : www.lacimade.org
- France Terre d'asile : www.france-terre-asile.org
- Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers : www.anafe.org
- Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE) : www.ecre.org/
- Forum réfugiés : www.forumrefugies.org/

Organisations institutionnelles

- OFPRA : www.ofpra.gouv.fr
- HCR : www.unhcr.org
- www.enversetcontretout.org : Jeu interactif et Guide de l'enseignant très riche
- <http://www.mediapart.fr/content/immigration-troisfilmsdanimation-contre-les-idees-recues> : trois courtes animations sur les migrants et les idées reçues.

Pour toute information ou pour obtenir un document ou les références d'un document, contacter le service Education : education@amnesty.fr